

# L'ECO!

La feuille de l'écologie du Mouvement Ensemble !



Lettre spéciale d'infos « campagne changements climatiques – COP21 »



sociales. Le discours de l'«Europe Globale» est de faire des concessions sur les normes européennes pour soi-disant gagner des nouvelles parts de marché. Le 9ème cycle de négociations de l'accord transatlantique, le TAFTA (accord transatlantique de libre échange), en est la concrétisation actuelle.

Auprès des pays en développement, cette politique s'apparente à une véritable croisade avec l'objectif d'accaparement des ressources naturelles, pour assurer l'accès et l'approvisionnement en matières premières et pour garantir de nouvelles parts de marché.

Des négociations ont lieu et des traités ont déjà été signés avec des pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique, d'Amérique latine. En décembre 2013, l'UE appliquait des accords de libre-échange avec plus de 50 pays, elle finissait les négociations avec 10 pays et poursuivait des négociations avec 12 autres. Ces traités commerciaux concernent plus du tiers des matières premières importées par l'Union européenne. Ils imposent partout des politiques extractivistes ou des monocultures aux conséquences désastreuses pour les populations locales (déplacements, appauvrissement ...) et aussi pour les budgets des États à cause des baisses des tarifs douaniers. Pour aboutir à la libéralisation totale du commerce et à l'extension des droits des investisseurs, sans rencontrer d'obstacles politiques, des formes de contournements démocratiques sont inventées par la mise en place de «nouveaux instruments» sortant du champ de la démocratie représentative («le conseil de coopération réglementaire», «les tribunaux arbitraux Investisseurs-États»...) où la place des lobbies - ou des cabinets d'avocats - des multinationales est prépondérante. Nouveaux instruments de domination, ils pourraient s'imposer au monde entier.

Tous ces accords commerciaux ont en commun de renforcer la division internationale de la production de biens, d'accroître la dépendance des sociétés aux importations et exportations au détriment de politiques de relocalisation des circuits de production, de distribution et de consommation. Ils réduisent toute possibilité de mettre

## Au sommaire :

**Contre le TAFTA**

**Risque environnementaux et santé des salariés**

**Les 1000 vaches**

**Agenda Climat**

**Programme NDDL 11 et 12 juillet**

## Contre le TAFTA, pour le climat : même combat !

La politique commerciale de l'Union européenne (UE), réaffirmée dans la stratégie du traité de Lisbonne, est prédatrice.

L'UE négocie des accords de partenariat commerciaux avec le Canada et les États-Unis afin de garantir aux multinationales des deux côtés de l'Atlantique des couloirs commerciaux sans obstacles réglementaires en supprimant les normes environnementales, sanitaires et

en œuvre de véritables pratiques et politiques de transition écologique et sociale pour lutter contre le dérèglement climatique. Ils renforcent l'assujettissement des peuples aux diktats des multinationales. C'est précisément l'Union européenne qui est le fer de lance de ce modèle de société, de ce type d'échanges mondiaux.

Alors que l'Union européenne et la France se targuent d'être à la pointe de la lutte contre le dérèglement climatique, elles négocient avec le Canada et les États-Unis la fin des restrictions à l'exportation de gaz naturel et de pétrole brut, elles souhaitent encourager l'exploitation d'hydrocarbures de schiste et de sables bitumineux (sources d'hydrocarbures les plus polluantes et dévastatrices pour l'environnement). Elles contribuent par la logique même des traités à accroître les échanges commerciaux internationaux ce qui augmente l'émission de gaz à effet de serre. Toute politique visant à encadrer et à réduire l'importation et la consommation d'énergies fossiles est alors bannie.

Ces accords sont donc totalement contradictoires avec toute lutte contre le réchauffement climatique ! C'est pour cela que la campagne Stop Tafta s'inscrit pleinement dans la préparation du contre-sommet de la COP21. L'agenda de la lutte contre les « traités des multinationales » converge pleinement avec celui de la campagne contre le dérèglement climatique !



## Risque environnementaux et santé des salariés : quelle intervention pour les syndicalistes ?

Les Comités Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), environ 28 000 dans les entreprises françaises de plus de 50 salariés et présents maintenant dans la fonction publique, constituent une instance de représentation du personnel qui a une double mission, vérifier l'application des lois et règlement et contribuer à

l'analyse des risques au travail. Que les 100 000 militants qui y sont élus prennent en charge les questions environnementales constitue donc un véritable enjeu pour les mouvements écologistes.

Trois épisodes récents ont notamment été l'occasion de constater que l'environnement fait intrinsèquement partie de la santé et la sécurité au travail.

En septembre 2001, l'explosion de l'usine d'AZF à Toulouse, qui fait de nombreux morts dans et hors de l'entreprise, rappelle que les effets nocifs de la production ne connaissent pas les frontières de l'entreprise. Suite à cette explosion, la loi du 30 juillet 2003 portant sur « la prévention des risques technologiques et industriels » renforce les moyens des CHSCT dans les établissements comportant au moins un dispositif classé dangereux – y compris pour l'environnement. Les Commissions locales d'information et de concertation (CLIC), créées à cette occasion, rassemblent les employeurs principaux et sous-traitants, les CHSCT, des représentants des territoires et des habitants, des associations. Malgré des réalités très inégales, ces commissions peuvent constituer des points d'appui pour tisser des liens à l'extérieur de l'entreprise avec les associations environnementales et de riverains qui y participent.

Le débat européen autour de REACH renouvelle lui aussi la conception de l'approche syndicale. Ce règlement européen REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) sur les produits chimiques, adopté en 2006, impose l'enregistrement des produits importés ou fabriqués en Europe par les importateurs ou fabricants eux-mêmes, tenus simultanément d'évaluer les risques afférents. Ce nouveau règlement, dont l'effet est certes relatif compte tenu du nombre de produits concernés (et du nombre largement supérieur de produits non concernés), est surtout remarquable par la jonction qu'il opère entre environnement et santé, et pose la question du « risque acceptable » sur les lieux de travail.

C'est en Italie que se joue un autre épisode de cette rencontre entre environnement et syndicalisme. Trois dirigeants d'Eternit sont condamnés pour « désastre environnemental », défini comme « tout événement destructif d'ampleur extraordinaire, même s'il n'est pas nécessairement démesuré ni immédiatement perceptible (...) ; tout événement susceptible de mettre en péril la vie ou l'intégrité physique d'un nombre indéterminé de personnes, en particulier, tout événement susceptible de compromettre la sécurité d'un environnement de vie et/ou de travail », révélé ici dans l'entreprise mais aussi dans les lieux publics et habitations des ouvriers.

Ces trois épisodes relèvent de trois mutations profondes pour le syndicalisme. Après AZF, accepter ce débat social sur les conditions et objets de production, tel que le suggère la mise en place des commissions locales intégrant élus CHSCT et représentants d'associations environnementales, est la première mutation nécessaire

du syndicalisme. Lors de l'élaboration du règlement REACH, à travers le partenariat tissé avec les associations de défense de l'environnement, le mouvement syndical saisit la dimension écologique de son combat pour l'environnement de travail. Enfin, en assimilant les décès des salariés à un « crime environnemental », le procès d'Eternit à Turin est l'occasion de situer la santé au travail comme dimension de la santé publique, obligeant le syndicalisme à situer son combat dans une dynamique sociétale.

Les enjeux à venir, depuis les nanoparticules jusqu'aux métiers exposés tels que le traitement des déchets industriels ou ménagers, confirment l'importance de la jonction entre revendications sociales et environnementales. Ce renouvellement stratégique porte l'exigence pour le syndicalisme de se considérer comme un mouvement social, en défense de l'intérêt général et d'une autre conception des enjeux productifs. Cette démarche revient à situer le travail comme un enjeu de société et à élargir ainsi le cadre et les enjeux de la conflictualité sociale et à dépasser le « face-à-face » avec l'employeur.

ce qui n'était encore que le chantier de l'usine des 1000 vaches. Enquête scientifique, interpellations musclées, gardes à vue de 48h, ont conduit neuf militants devant la Justice le 28 octobre principalement pour dégradation en réunion et refus de prélèvement ADN. Ils ont été condamnés, après une petite heure de délibérations, à des peines allant jusqu'à 5 mois de prison avec sursis pour Laurent Pinatel, le porte-parole de la Conf'.



# CLIMAT: LE NIVEAU DE LA MOBILISATION DES Océans MONTE

## 1000 vaches : Le 17 juin, relaxe pour les 9 d'Amiens !

Après des condamnations injustes et bâclées le 28 octobre, la Confédération paysanne a décidé de faire appel. Des actions syndicales n'ont pas à être sanctionnées pénalement ! Les militants de la Conf' ont agi pour l'avenir de tous, contre la disparition des paysans, la précarisation générale, la destruction de l'environnement et la dégradation de notre alimentation !

Nous pouvons faire le choix d'une agriculture paysanne, respectueuse des hommes et de l'environnement dans des territoires vivants, garante d'une alimentation de qualité pour tous et seule capable de « refroidir » le climat. Nous devons avoir la possibilité de défendre un avenir commun dans une société plus juste.

Alors que les atteintes à la liberté syndicale s'intensifient, et parce que la lutte contre l'industrialisation de l'agriculture est juste et s'inscrit dans la mobilisation grandissante contre les accords de libre-échange et le changement climatique, nous devons nous retrouver en masse le

17 juin à Amiens, pour soutenir les neuf militants de la Conf' !

### Un procès pour quoi ?

Le 12 septembre et le 28 mai, la Conf' a pris ses responsabilités en stoppant, par des actions de démontage,

## Agenda des mobilisations pour changer le système, pas le climat :

- **30 et 31 mai** : 1000 initiatives pour le climat !
- **13 et 14 juin** : Réunions des réseaux nationaux et internationaux, ainsi que des collectifs locaux. WE de réunion ouvert à tous et toutes.
- **14 et 15 septembre** : initiative de la Confédération Syndicale Internationale sur l'emploi et le climat
- **26 et 27 septembre** : week-end de mobilisation, avec en particulier le village des alternatives à Paris porté par Alternatiba
- **29 novembre** : Manifestation internationale (appel à manifester dans toutes les grandes villes du monde pour interpellier ses dirigeants à la veille de la COP).
- **week-end des 5 et 6 décembre** : espace de convergence, de débats et d'initiatives de sensibilisation grand public à Montreuil ou St Denis
- **Du 7 au 11 décembre** : espace de convergence, de préparation d'initiatives pour les réseaux
- **Le 12 décembre** : action de mobilisation de masse à Paris

# Chauffe la lutte, pas le climat !

Le rassemblement annuel estival organisé par la Coordination des opposants est un grand moment de démonstration de vigueur, de détermination et de convivialité.

## Un de plus ?

Non, car si nous n'avons pas encore réussi à arracher l'abandon du projet, la période actuelle — marquée par l'attente des résultats des recours — n'a rien de passive, et nous n'avons rien lâché sur le fond. Chauffe la lutte !

## Un de trop ?

Oui, un de trop, car le projet aurait dû être abandonné depuis longtemps, si l'on s'en tient aux discours selon lesquels la France serait responsable et exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ses politiques sont en contradiction avec sa prétention à être motrice de l'accord qui doit sortir de la COP21\*. Il n'y a pas de planète B ! Freinons le réchauffement climatique !

L'année 2014 a été riche en projets, en expérimentations prometteuses sur la ZAD et en travaux sur la démocratie. Nous avons encore démonté les mensonges de la soi-disant « impossibilité » de réaménager Nantes-Atlantique ou encore de la création d'emplois que procurerait la création d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes...

Mobilisons-nous et mobilisons autour de nous pour que la France annule le projet d'aéroport Notre-Dame-des-Landes avant la COP21\* !

## Forums et débats

De 12 à 20 heures le samedi 11 juillet  
et de 12 à 18 heures le dimanche 12 juillet,  
une quarantaine de débats et forums sur les thèmes suivants :

- **Notre-Dame-des-Landes** : travaux de l'Atelier Citoyen, actualité juridique, etc.
- **Climat** (avec en perspective le sommet COP21\* de décembre à Paris),
- **Agriculture** (et une attention particulière à l'industrialisation de l'agriculture avec les cas de fermes-usines),
- **Énergie** dont l'énergie nucléaire et ses déchets (Bure),
- **Démocratie** (le groupe Grands Projets Inutiles Imposés exposera les 20 mesures présentées à la Commission spécialisée du Conseil national de la transition écologique en mars 2015),
- **Grand Traité Transatlantique**, etc.

Du théâtre et des films militants suivis de débats seront également proposés. Un chapiteau sera consacré aux discussions libres sur les différents thèmes proposés.

**ROYBON (38)**  
invité d'honneur  
**NDL2015**



## Meeting politique

Il se déroulera sous le grand chapiteau  
de 10 h 30 à 12 h 30 le dimanche 12 juillet  
et aura pour thème :

**« Notre-Dame-des-Landes,  
une lutte symbolique au cœur  
du questionnement sur les enjeux  
climatiques internationaux ».**

Avec l'expertise d'Hervé KEMPF de Reporterre, animateur du meeting, l'idée est de montrer comment Notre-Dame-des-Landes est un terrain pertinent permettant de questionner les enjeux climatiques mis en avant au niveau international par Paris Climat 2015 (COP 21\*).

Des personnalités de renommée nationale y participeront dans le but d'échanger sur des visions politiques, des choix de société respectueux de la planète, des enjeux du climat et de la démocratie.

\* COP21 : 21<sup>e</sup> Conférence de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre 2015 et devrait aboutir à un accord international sur le climat pour contenir le réchauffement global en deçà de 2°C.

## Un rassemblement festif et musical

En 2013 et 2014, les grands rassemblements militants et festifs anti-aéroport ont vu la présence de nombreux artistes de toutes esthétiques, venus en soutien de la lutte. En 2015, nous avons souhaité proposer une nouvelle formule : place à un bal endiablé et à la « musique de rue » !

### Le grand bal de la Résist'danse

Un grand bal populaire, festif, intergénérationnel et multiculturel sera organisé le samedi soir avec les meilleurs groupes du genre et un grand parquet installé dans les prairies de la fête pour permettre à tous — petits et grands — de danser jusqu'à 2 heures du mat' !

- > 18 h 00 **Bouskidou** bal rock pour les enfants et les familles,
- > 19 h 30 **Beïgalé Orkestra** klezmer,
- > 21 h 00 **Marco Lacaille et le Bal Takamba** maloya,
- > 22 h 30 **Startijenn** fest-noz rock,
- > 0 h 00 **Le Bal des Variétistes** boum géante, variété déjantée.

### La musique en fanfare

Toute la journée du dimanche, des orchestres de « musique de rue » parcourront les allées du rassemblement là encore dans des esthétiques très différentes : jazz, musiques balkaniques, chansons de lutte, musiques des Caraïbes avec

- > **Le Peuple Étincelle**,
- > **le Bagad-Fanfare de Notre-Dame-des-Landes**,
- > **l'Amfifanfare**,
- > **Sylvie Manivelle**, et d'autres...

À Notre-Dame-des-Landes aussi, la musique est dans la rue...

## Occupation du ciel



**Animation des Ballons Pirates** (montée de drapeau avec un ballon solaire), décoration-finition des ballons. Venez illustrer votre porteur de message au cours de la journée du samedi : envol de nuit des 200 ballons et du ballon avec le lettré « CIEL LIBRE » !

**Tout au long des 2 journées du rassemblement** : animations diverses : cerfs-volants, arches et trains de cerfs-volants, bulles géantes, koinoboris, vache volante, jardin du vent. Envol des ballons affiches de la lutte et des vaches de Tura. Vols libres de cerfs-volants.

## Exposition



### « La mémoire des landes »

une exposition présentée par les Naturalistes en lutte à Notre-Dame-des-Landes, salle Cassiopée — de 10 à 18 heures, les samedi 11 et dimanche 12 juillet 2015.

Les landes furent pendant près de huit siècles au cœur de l'agriculture paysanne avant de disparaître peu à peu au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Très présentes dans le nord de la Loire-Atlantique, elles sont liées à l'histoire locale. À Notre-Dame-des-Landes, des parcelles subsistent ; deux ont été en partie restaurées.

Cette exposition retrace leur histoire, les modes d'exploitation, les espèces animales et végétales caractéristiques à l'aide de panneaux, photos, films et des tableaux du peintre morbihannais Lucien Pouédras qui a peint le monde paysan de son enfance avec beaucoup de sincérité et de connaissances précises.

## Pratique

Organisation : Coordination des opposants au projet de Notre-Dame-des-Landes : 50 groupes (associations, syndicats et mouvements politiques)

<http://notredamedeslandes2015.org>

Contact courrier au secrétariat de l'ACIPA  
BP 5 – 44130 Notre-Dame-des-Landes  
Contact téléphonique au 06 71 00 73 69

Espace enfants,  
Camping, bar et restauration sur place  
Participation de soutien libre à l'entrée

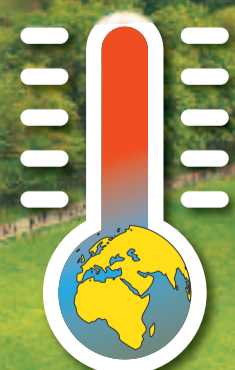


Rejoignez les bénévoles :  
<http://www.notredamedeslandes2015.org/appele-a-benevoles>

# 11-12 juillet

# Notre-Dame des-Landes 2015

## Chauffe la lutte, pas le climat!



La Pâquelais  
Vigneux-de-Bretagne (44)

Organisation : Coordination des opposants <http://notredamedeslandes2015.org>

